

Bonjour à tous, membres de l'ADR,

Voici un autre exemple de la déformation des faits que Quebecor a choisi pour écraser les régimes de retraite de la fonction publique.

À la page 2 du Journal de Montréal de lundi le 14 novembre il est écrit :



Il n'y a aucun emploi ou poste de "commis" dans les emplois de la Fonction publique du Québec à 60 000 \$ par année. L'équivalent serait la fonction d'agent de bureau dont voici deux descriptions types avec les échelles salariales:

Agent de bureau: Traitement annuel de base établi selon l'expérience antérieure.
 Minimum : 35 960 \$ Maximum : 38 243 \$

Voir offre d'emploi sur :

http://www.efficaciteenergetique.mrnf.gouv.qc.ca/fileadmin/medias/pdf/reserve_agent_secretariat.pdf

Voir aussi : http://www.frsq.gouv.qc.ca/fr/carriere/pdf/Offre_agent_bureau.pdf

OFFRE D'EMPLOI AU **FRSQ** Agent de bureau

Catégorie : Personnel syndiqué

Échelle salariale : **30 554 \$ à 37 439 \$**

Exigences : FORMATION ACADÉMIQUE

- Diplôme en secrétariat ou l'équivalent.

EXPÉRIENCE PRÉALABLE À L'EMPLOI

- Trois (3) années d'expérience ayant permis d'acquérir les connaissances et les habiletés requises par l'emploi

Merci à Rémi Beaulieur pour cette recherche sur le WEB.

Il faut utiliser nos claviers pour dénoncer la campagne de Quebecor. Joignez-vous à nous.

Rodrigue Dubé
Président de l'ADR